



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5901>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-5901**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Havre Seine Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20008495200015

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76085

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1403795>

Identifiant interne de la consultation : 24AT-LHSM-1471-E

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : secretariatcao@lehavremetro.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : le candidat doit fournir : - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres - Qualifications Fntp

demandées ou équivalent : - 231 Travaux de terrassements en grande masse - 232 Travaux de terrassements courants - 237 Protection et fixation des sols contre l'érosion - 342 Revêtements en matériaux enrobés - 343 Revêtements en matériaux hydrauliques - 346 Pose de bordures et caniveaux - 514 Construction de réseau gravitaire en milieu urbain - 515 Construction de réseau gravitaire en milieu non urbain - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/02/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagements hydrauliques du bassin versant de la Lézarde Nord - RD52 - Création du barrage Vieux Chêne Amont - Angerville l'Orcher / Etainhus

Code CPV principal - Descripteur principal : 45240000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation donnera lieu à un marché conclu à prix unitaire. La durée globale du marché de travaux débutera à compter de la date de notification, prendra fin au terme de l'année de garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai le cas échéant. Le délai de préparation est d'un mois, le délai débutera à compter de la réception de l'ordre de service. Le délai d'exécution est de six mois, le délai débutera à compter de la réception de l'ordre de service. Le délai d'exécution des travaux est celui imparti pour la réalisation des travaux incombant au titulaire, y compris le repliement des installations de chantier et la remise en état des terrains et des lieux. Les congés payés et les jours d'intempéries sont comptabilisés au global

Lieu principal d'exécution du marché : hôtel de la communauté urbaine le havre seine métropole 76085 - LE HAVRE CEDEX

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Cf à l'Article 8 du Rc - Négociations

Autres informations complémentaires : - Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres

en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, conformément à l'article R.2142-24 du code de la commande publique. - La clause d'insertion est, dans le cadre du présent marché, une condition d'exécution, conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique. L'attributaire s'engage à réaliser 1 300 heures de travail au titre de la clause sociale. La clause a été estimée sur la base du montant HT du coût global des travaux et sur un taux d'insertion de 5 % conformément aux préconisations de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). L'ensemble des actions mises en oeuvre doivent intervenir durant la période d'exécution du marché - Une visite obligatoire est organisée par le pouvoir adjudicateur. Les candidats demanderont un rendez-vous en passant sur la plateforme MPE76 Aucune demande de visite ne se fera moins de 5 jours ouvrés avant la date de limite de remise des offres. Une attestation sera remise à l'issue de la visite. Les candidats sont tenus de matérialiser les questions posées lors de la visite sur la plateforme MPE76. - Il est demandé aux candidats de présenter leur mémoire technique dans l'ordre des sous-critères suivants : * Critère technique noté sur 100 - coefficient de pondération 6; * Critère prix noté sur 100 - Prix des prestations apprécié à partir du montant HT du Détail Quantitatif Estimatif. La note de 100 sera attribuée pour le prix le moins cher et ensuite un classement relatif sera effectué : (prix le plus bas/prix proposé par le candidat) x 100 - Coefficient de pondération 4. - Annexe : Clause de dématérialisation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024